

1. Composition du conseil d'administration au terme de l'A.G.

<i>Marlène McNicoll, présidente</i>					
1. Sylvie Rochon	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Trois-Rivières</i>	Luc Grenier	<i>Substitut</i>	<i>Collège Shawinigan</i>
2. Catherine Lévesque	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Rimouski</i>	Sonia Boucher	<i>Substitut</i>	<i>Cégep de Baie-Comeau</i>
3. Lucie Paquette	<i>Conseillère jusqu'en avril 2020</i>	<i>Cégep Édouard-Montpetit</i>	Hélène Montpetit	<i>Substitut</i>	<i>Collège de Valleyfield</i>
4. Mirelle Beaudet	<i>Conseillère</i>	<i>Cégep de Saint-Jérôme</i>		<i>Substitut</i>	
5. Claudine Jouny	<i>Vice-présidente</i>	<i>Cégep du Vieux Montréal</i>	France Désilets	<i>Substitut</i>	<i>Cégep André-Laurendeau</i>
6. Julie Lavoie	<i>Trésorière</i>	<i>Cégep de Chicoutimi</i>	Annie Rodrigue	<i>Substitut</i>	<i>Cégep Garneau</i>

Lors du 1^{er} CA, en août, Francine Ladouceur, conseillère de la région 4, a confirmé sa retraite et le C.A. a demandé à la substitut, Mirelle Beaudet, de devenir conseillère jusqu'à la prochaine assemblée générale.

De plus, les deux postes de substituts restés vacants à l'assemblée générale du 4 juin, ont été attribués à Hélène Montpetit, Collège de Valleyfield, (région 3) et France Désilets, Cégep André-Laurendeau (région 5), qui ont soumis leur candidature immédiatement après l'assemblée générale.

Les postes de trésorière et de vice-présidente ont été démocratiquement et unanimement attribués à Julie Lavoie et Claudine Jouny.

2. Conseil d'administration

2.1 Rencontres

Durant la période du 5 juin 2019 au 2 octobre 2020, le Conseil a tenu dix-neuf (19) réunions régulières et cela, sans compter la rencontre de C.A. habituelle qui s'est tenue immédiatement après le colloque de Saint-Jérôme.

17 août 2019	L'Anse-Saint-Jean
20 septembre 2019	Cégep de Lévis-Lauzon (consécutif au Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux)
24 novembre 2019	Complexe Desjardins Montréal (Congrès de l'OIIQ)
31 janvier 2020	Cégep de Trois-Rivières
19 février 2020	Conférence téléphonique
13 mars 2020	Conférence téléphonique
25 mars 2020	Plateforme Via
27 mars 2020	Plateforme Via
1 ^{er} avril 2020	Plateforme Via
8 avril 2020	Plateforme Via
16 avril 2020	Plateforme Via
22 avril 2020	Plateforme Via
27 mai 2020	Plateforme Via
1 ^{er} juin 2020	Plateforme Via
6 juin 2020	Plateforme Via
2 juillet 2020	Plateforme Via
11 août 2020	Plateforme Via
4 septembre 2020	Plateforme Via
25 septembre 2020	Plateforme Via



Sylvie Rochon, conseillère, région 1, Lucie Paquette, conseillère, région 3, Marlène McNicoll, présidente, Catherine Lévesque, conseillère, région 2, Julie Lavoie, trésorière, région 6, Claudine Jouny, vice-présidente, région 5, et Francine Ladouceur, conseillère, région 4.

2.2 Comités permanents

Considérant les modifications apportées aux *Statuts et règlements* à l'assemblée générale de 2013, seuls trois (3) comités permanents demeurent et voici les conseillères responsables d'inviter, au besoin, des collègues pour siéger sur ces comités. La présidente fait partie d'office de tous les comités.

Pédagogie	Claudine Jouny, Catherine Lévesque et
Formations accréditées	Sylvie Rochon
Communication et information	Lucie Paquette et Mirelle Beaudet
Liaison professionnelle (veille)	Tout le CA

Tout le CA est responsable de l'organisation du colloque, bien que Julie Lavoie en soit, cette année, la responsable régionale.

3. Les membres

En date du 12 septembre 2020, l'A.E.E.S.I.C.Q. compte 365 membres.

L'adhésion printanière a toujours un effet mobilisateur. Nous vous rappelons qu'il est possible maintenant d'adhérer pour 2 ans et plusieurs membres profitent de ce privilège.

Depuis trois ans maintenant, la possibilité du paiement en ligne a certainement un impact pour faciliter les adhésions et les inscriptions au colloque. À cet effet, cette année, nous avons procédé à l'inscription au colloque dès le mois de janvier, lors de la campagne annuelle d'adhésions et le résultat a été concluant, n'eût été l'annulation du colloque dans le respect des consignes de la Santé publique.

4. Communications

4.1 Avec les membres

- Le communiqué électronique « *les Nouvelles du CA* » continue d'être un outil de communication privilégié afin de rejoindre les membres, car il succède habituellement à chacun des C.A. (ou à peu près) et est envoyé électroniquement à chaque membre de près de cinquante (50) départements de soins infirmiers. Il permet de maintenir un contact ponctuel avec les membres. Toutefois, le Facebook des membres agit plus directement tant pour le C.A. que pour les membres entre eux.
- Exceptionnellement cette année, l'AEESICQ n'aura publié qu'une (1) édition du journal **LE FLAMBEAU**, en décembre 2019.
- **Campagne de séduction pour l'adhésion.** Dès le début d'année, les conseillères ont recensé toutes les enseignantes et tous les enseignants en soins infirmiers des

différents départements de Soins infirmiers de leur région et elles ont personnellement écrit à chacune et chacun qui n'étaient pas déjà membre de l'AEESICQ pour leur présenter l'association et les avantages à adhérer.

- **L'AEESICQ a émis un communiqué de presse concernant le Prix Margot Phaneuf** auprès des Services de communication des cégeps des récipiendaires, des ordres régionaux de l'OIIQ, de la Fédération des cégeps, dès le lendemain de la remise des prix et, finalement, de toutes les coordonnatrices des départements de soins infirmiers, dès le mois d'août. La remise des prix a eu lieu en présence de messieurs Luc Mathieu, président de l'OIIQ, et Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps. Les prix Margot Phaneuf étaient remis pour une quinzième année grâce à notre fidèle partenaire **Chenelière**. *Crédit photo Yannick Sévigny.*

Félicitations :

- Julie Landry-Gagnon, du Cégep de Matane, pour **Enseigner les notes d'évolution au dossier** (ici remplacée par Catherine Lévesque, du Cégep de Rimouski, conseillère de la région 2)



- Mylène Tanguay et Stéphanie Gormley-Poirier, du Cégep de Sainte-Foy, **SIMSA : simulation pour apprendre à mieux soigner les aînés**



- ✚ Karine Beaudoin, Josiane Gagnon, Nathalie Gagnon, Nathalie Labrecque et Hélène Turgeon, du Collège Shawinigan, pour **Laboratoire anatomique phase 2**



- **DEPUIS 2017**. Mention Rayonnement 2019.



En partenariat avec la maison **Pearson ERPI**, nous avons remis une mention Rayonnement à une enseignante engagée qui contribue, par la qualité de son travail, sa détermination, son courage, son esprit d'innovation, à l'évolution de l'enseignement et au développement de la profession à l'extérieur de son collège, de sa région, à travers un groupe de collèges et même en partenariat avec d'autres ordres d'enseignement.

Pour la troisième édition, la Mention Rayonnement a été remise à madame Nancy Vaillancourt, enseignante en soins infirmiers au Cégep de Chicoutimi. Ce prix a rendu hommage à madame Vaillancourt pour ses efforts soutenus et inspirants dans le développement d'un stage en milieu non-conventionnel, sa force de persuasion, sa générosité et sa vision de l'enseignement des soins qui fait éclater les paradigmes.

Notons qu'exceptionnellement, en raison des objectifs du projet de la récipiendaire auprès des communautés inuites, la maison Pearson ERPI a procédé à la livraison particulière de plusieurs volumes au centre de santé de Puvirnituk ainsi qu'un vélo « fatbike » qui facilitera grandement les déplacements au village.

- Avec un souci environnemental bien légitime, la demande exprimée il y a quelques années de réduire l'usage du papier a été prise en considération. D'année en année, nous réduisons les envois postaux (nous sommes passés de 600 à 200 exemplaires – format-papier, et maintenant à 160). Un avis par courriel informe les autres membres de la disponibilité du journal sur le site web, et un nombre croissant de membres désire recevoir le journal sous cette forme. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il doit rester des exemplaires-papiers à déposer dans les espaces communs des départements et aussi pour nos partenaires (une centaine).
- Nous tentons d'actualiser notre site web aeesicq.org autant que possible, mais nous comptons sur vos commentaires et photos pour l'alimenter et l'enrichir. Nous sommes aussi à l'écoute de vos suggestions.
- L'AEESICQ a toujours son numéro de téléphone portable afin que les membres puissent rejoindre l'adjointe administratrice plus facilement durant le colloque ou les réunions du conseil d'administration, ou pour toute question d'intérêt, 514 918-2523.
- Par voie électronique, le C.A. a questionné, à plusieurs reprises, les membres afin de connaître leurs intérêts pédagogiques pour le colloque 2020. Plusieurs idées furent émises et le C.A. remercie les personnes qui ont soumis des propositions.

Il est toujours possible pour les membres d'échanger, de communiquer et, pour le CA, d'intéresser les membres à diverses questions. Un groupe Facebook est à la disposition des membres uniquement (membre AEESICQ). C'est un espace parfait pour poster vos questions et échanger des réponses rapidement...entre nous.



- Des questions parviennent régulièrement au secrétariat, car notre expérience Facebook est récente. Toutefois, elles sont traitées en correspondance, durant le C.A., puisque sept (7) collèges sont représentés. Cette représentativité reflète adéquatement ce qui se passe au sein des régions... et nous incitons les membres à poser leurs questions sur Facebook puisque les réponses sont en temps réel.
- Bilan des formations accréditées du colloque 2019 :
 1. Comment reconnaître les personnalités manipulatrices et apprendre à contre-manipuler – *Pascale Reny*
 2. Mieux se connaître pour maintenir des relations harmonieuses avec les étudiants lors des évaluations – *Michèle Desmarais*

3. Faites participer vos étudiants à l'aide de la technologie – *Sophie Lanoix-ANNULÉ*
4. Sortez de votre routine et engagez vos étudiants en salle de classe ! – *Sophie Lanoix- ANNULÉ*
5. L'enseignement des soins de plaies au collège, c'est à bien y penser ! – *Julie Gagnon- ANNULÉ*
6. RCR Mise à niveau (2 X 4 h) – *Marc Leblanc - ANNULÉ*

Pour le colloque 2020, une discussion a été franchement ouverte à ce sujet compte tenu du projet du C.A. de faire accréditer l'ensemble des ateliers, lesquels finalement devraient être accrédités après certains ajustements entre autre dans la durée des ateliers (4 blocs d'ateliers de 2 heures).

Le C.A. est toujours prêt à visiter les départements intéressés selon le besoin. Cette année, aucune invitation officielle n'a été reçue.

Les membres exercent au quotidien une vigie sur le dossier de la formation de la relève en soins infirmiers. Et on peut se le dire, grâce aussi à la vigilance de nos membres sur tout le territoire québécois, nous avons été saisis de plusieurs interventions médiatiques qui concernent la formation que nous dispensons au quotidien.

- Vu le report de notre rendez-vous annuel en 2021, le colloque 2020 qui devait se tenir au Cégep de Sainte-Foy, et en suivi aux rapports des [rencontres MEES-FNEEQ](#), et aux diverses consignes de la Santé publique, les membres du C.A. ont acheminé un **sondage aux membres** concernant leurs besoins, qui a abouti à une grande rencontre virtuelle, le 8 juin 2020. Ce sondage a précisé les besoins de rencontre – écoute – échanges en temps de pandémie et identifié trois thèmes prioritaires : stages – tâches – laboratoires.
 - La rencontre s'est tenue à deux reprises, le 8 juin, et plus d'une centaine de membres en règle y ont assisté.
 - En suivi à cette rencontre, une lettre a été adressée aux ministres et sous-ministres de la santé et de l'Enseignement supérieur, mesdames Danielle McCann et Dominique Savoie, de même qu'à la directrice des programmes de formation collégiale, madame Marie-Josée Larocque, et à M. Bernard Tremblay, PDG de la Fédération des cégeps concernant les défis de la pandémie pour la formation collégiale en soins infirmiers. *Annexe 1.*
 - Divers documents pour outiller nos membres ont généreusement été déposés sur le [web](#) dont :
 - Code d'éthique – Formation à distance - Cégep de Trois-Rivières
 - Contrat électronique de laboratoire – Cégep de Granby
 - Consignes à suivre pour la personne qui débute un stage et qui doit être en isolement – CISSS Bas-Saint-Laurent
 - Stages cliniques des étudiants en période de COVID-19 – Gouvernement du Québec
 - Recommandations intérimaires des mesures sanitaires pour la reprise des stages en santé en contexte de pandémie de la COVID-19 – Santé et services sociaux Québec

4.2 Avec les partenaires et les intervenants

- **Plusieurs correspondances/communications de l'AEESICQ avec les partenaires :**
 - 25 octobre 2019 - Lettre au PDG de la Fédération des cégeps concernant le projet de DEC continu en Bacc du Cégep Édouard-Montpetit avec l'Université de Sherbrooke. *Annexe 2.*
 - 12 février 2020 – Rencontre téléphonique avec le PDG de la Fédération des cégeps au sujet de la déclaration du président de l'OIIQ suite au lancement de la [planification stratégique de l'OIIQ 2020-2023](#) à l'effet que le Bacc serait la norme minimale d'entrée dans la profession infirmière, et à laquelle M. Tremblay répond que l'OIIQ est responsable de la sécurité du public et de la formation, mais que les compétences relèvent du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Quant à un projet confidentiel entre l'OIIQ et l'OIIAQ, la Fédération des cégeps ignore tout à fait de quoi il s'agit.
 - 13 février 2020 – Participation de Claudine Jouny aux 100 ans de l'OIIQ et au lancement de la planification stratégique 2020-2023.
 - 22 février 2020 – En partenariat avec le Regroupement provincial des comités des usagers en Santé et services sociaux et la Fédération des cégeps, l'AEESICQ a cosigné une lettre dont l'objet était *Propositions de solutions en matière de formation infirmière au Québec* adressée à M. Jean-François Roberge, alors Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
 - 10 mars 2020 – À l'instar des partenaires de la coalition ([FNEEQ](#), [CSQ](#), [Fédération des cégeps](#)), l'AEESICQ a émis un communiqué de presse national intitulé *L'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec blessée par l'attitude de l'OIIQ*. *Annexe 3.*
 - 30 mars 2020 – Message aux membres dans le contexte de la pandémie dans lequel nous avons joint des outils web pour la formation à distance.
 - Quelques entrevues téléphoniques médiatiques de la présidente de l'AEESICQ durant la pandémie où, entre autre, les disparités régionales sont évoquées.
 - 10 août 2020 – Rencontre téléphonique avec M. Bernard Tremblay, PDG de la Fédération des cégeps. Il n'y a pas de message clair de la Ministre de l'Enseignement supérieur concernant la COVID. Il doit s'en assurer. Le point de convergence entre M. Mathieu et M. Tremblay est celui d'interpeller le gouvernement pour avoir un

nouveau programme. Et s'il y a une réelle volonté de rehausser les compétences dans les différents domaines de la santé, les cégeps pourraient octroyer des baccalauréats.

- **Forum de coordonnatrices.** L'espace ménagé au colloque annuel aux coordonnatrices a été porteur puisque celles-ci ont initié des rencontres pour discuter du programme Soins infirmiers (3 octobre 2019 et 7 février 2020). Notre présidente avait été invitée à y assister en tant qu'observatrice, puisque l'AEESICQ représente toutes les enseignantes et enseignants membres.

Toutefois, lors de la première rencontre, elle a cru bon de prendre la parole pour préciser que le mandat de l'AEESICQ est toujours de défendre le droit de pratique après le DEC :

« En 2018 (AG2018-2019/02), l'assemblée générale des membres a confirmé le mandat de promouvoir le DEC qualifiant. Lors du dernier colloque, Monsieur Mathieu a participé à la table des coordos avant la remise des prix Margot Phaneuf....Par la suite, au dîner, il a bien évoqué qu'il sentait des discours contradictoires... que le CA ressent aussi.

En conférence téléphonique, il a mentionné qu'il n'était plus capable d'entendre le mot *qualifiant*. Il a aussi mentionné qu'il travaillait avec d'autres Ordres tels que l'Ordre des pharmaciens et celui des infirmières auxiliaires. Il a réitéré que le statu quo n'était plus possible. »

Pour garantir la légitimité de ce forum, les coordonnatrices doivent transmettre les communications et consulter les membres de leurs assemblées départementales afin de les le plus justement possible représenter à ce forum.

M. Mathieu était présent à la rencontre des coordonnatrices du 7 février.

- **Ordre des infirmières et infirmiers du Québec – OIIQ.** Plusieurs discussions ont eu lieu durant l'année entre notre présidente, Marlène McNicoll, et M. Luc Mathieu et ce, dès le mois d'août 2019.
 - Rencontre téléphonique entre M. Mathieu, Mme McNicoll et Mme Jouny où ont été évoqués plusieurs éléments de convergence (le DEC doit être modifié pour s'adapter aux nouvelles réalités et exigences des milieux de travail) et de divergence (position de l'AG sur le DEC « qualifiant »), mais il a soutenu que les cégeps seraient consultés.
 - Présentation du président de l'OIIQ sur le Devenir infirmier.
 - Lors du lancement des activités du 100^e anniversaire de l'OIIQ, auquel assistait notre vice-présidente, Claudine Jouny, M. Mathieu en a profité pour faire une déclaration concernant le Bacc comme norme minimale d'accès à la profession infirmière (c'est aussi dans

le plan stratégique 2020-2023). Ont suivi plusieurs communiqués de presse déjà évoqués au Bilan.

- 19 août 2020 - Comité consultatif des partenaires en vue des États généraux des 20-21 mai 2021. Il était question de faire connaître et reconnaître l'expertise infirmière et d'alimenter une réflexion sur l'avenir de la profession (derniers États généraux > 1996). Nous sommes invitées à déposer un mémoire d'ici janvier 2021.

Évidemment, la formation initiale ne sera pas absente des travaux et, à cet effet, M. Mathieu rencontre déjà les ordres régionaux en soutenant que la pandémie a renforcé l'orientation de l'OIIQ du Bacc comme norme minimale d'entrée dans la profession. Il va même plus loin en mentionnant que cela sera gagnant-gagnant entre les acteurs, dont les cégeps, et il évoque des travaux amorcés avec le Ministère de l'Enseignement supérieur.

Un forum virtuel post-pandémie aura lieu le 9 novembre 2020 et il y sera certainement mentionné l'importance du rehaussement de la formation en contexte pandémique.

L'opinion et les idées des membres seront certainement précieux dans le cadre de l'assemblée générale du 2 octobre.

- **Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux – 19 septembre.** Marlène McNicoll, Sylvie Rochon, Lucie Paquette et Julie Lavoie étaient déléguées au deuxième Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux de septembre.

Les membres du C.A. ont surtout été enchantées d'y rencontrer d'autres membres de l'AEESICQ puisqu'aucun échange n'est à négliger. Toutefois, le colloque nommait davantage les grands besoins en préposés aux bénéficiaires et les projets en découlant dans la province.

Madame Danielle McCann, alors Ministre de la santé et des services sociaux, était conférencière invitée et notre présidente en a profité pour lui glisser un mot sur le fait que le programme des Soins infirmiers date du début des années 2000.

Nous sommes d'autant plus fières de l'avoir interpellée à ce sujet qu'elle est maintenant Ministre de l'Enseignement supérieur.



Par souci d'économie, les membres du C.A. se sont réunis le lendemain au Cégep de Lévis Lauzon.

- **Congrès 2019 – Fédération des cégeps – 30 et 31 octobre 2019 – Oser la réussite.** Notre présidente a été invitée à y participer et cela était fort opportun après l'envoi de la lettre au sujet du DEC Bacc unifié... qui demeure un projet-pilote de 10 sessions sur 4 ans (incluant les étés). Le DEC qualifiant pourrait être terminé avant le Bacc. Certains enjeux syndicaux et la disparité entre les régions sont nommés.
 - **Congrès et assemblée générale de l'OIIQ – 25 et 26 novembre 2019 – sur l'identité professionnelle.** Comme Marlène McNicoll et Julie Lavoie assistaient au congrès et à l'assemblée générale de l'OIIQ, nous avons aussi profité de la présence de plusieurs pour tenir un conseil d'administration.
 - **Coalition pour un DEC qualifiant en Soins infirmiers.** Une rencontre à laquelle devaient assister Marlène McNicoll et Claudine Jouny était planifiée le 23 mars. Il était à l'ordre du jour, entre autre, la révision du programme Soins infirmiers au collégial. Cette rencontre a évidemment été annulée et elle sera sans doute planifiée bientôt.
 - Toutefois, à l'instar des partenaires de la coalition, l'AEESICQ a émis un communiqué de presse national le 10 mars 2020. *Annexe 3.*
- Au besoin, et selon les dossiers traités, le CA échange avec les organisations suivantes : OIIQ, FEC, FIQ, FNEEQ, Fédération des cégeps, MEES, et au MSSS.

5. Colloque 2020

Tout était prêt pour vous accueillir le 1^{er} juin... mais la COVID nous a décoiffées !

Après plusieurs semaines d'espoir et de doutes, nous avons dû reporter notre colloque annuel en 2021, à l'instar de dizaines d'autres activités publiques et même privées.

Nous avons toujours rendez-vous avec Claude-Michel Gagnon et Josée Boudreault et plusieurs ateliers seront offerts pour contribuer à notre développement professionnel et personnel.

En attendant, nous continuons de communiquer, d'échanger, de veiller sur la formation en soins infirmiers.

Il est toujours très important que nos membres soient au rendez-vous encore plus durant ces moments où on sème encore le doute sur la pertinence du permis de pratique après le DEC en soins infirmiers en brandissant le spectre de la sécurité des patients. Vous êtes attendus en grand nombre.

Des partenaires majeurs sont toujours présents : nos fidèles éditeurs Chenelière et Pearson ERPI, La Capitale, Desjardins, Caisse du Réseau de la santé. Ces partenaires nous aident grandement à offrir des activités de qualité et abordables.

N'oubliez pas que l'Association vit par et pour ses membres et que c'est le lieu pour faire entendre votre voix et nous inspirer par votre réalité et vos propositions. Dans les circonstances actuelles, où il est largement question de la formation infirmière, nous vous invitons à nous interpeller clairement sur ce que vous souhaitez.

6. Conclusion

Une année historique !

Votre C.A., bien que bénévole, s'est démené toute l'année pour bien vous représenter dans l'espace public avec les partenaires : Coalition des partenaires pour un DEC qualifiant, Colloque Éducation/formation en santé et services sociaux, Fédération des cégeps, Congrès et assemblée générale de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, et participations à diverses tables régionales.

L'arrivée d'un nouveau président à l'OIIQ n'a pas vraiment changé les rapports de l'Association avec l'Ordre professionnel. Nous sommes toujours en train de défendre le DEC qualifiant après le cégep et de demander une réelle analyse de la situation de travail.

La [planification stratégique de l'OIIQ 2020-2023](#) n'est pas sans nous préoccuper. Et c'est sans compter le [forum virtuel](#) qui se tiendra le 9 novembre 2020... alors que nous sommes tous dans la frénésie de l'organisation de nos enseignements et des remplacements de collègues qui tombent au front et ce, à vitesse variable, selon les directives des différents CISSS et CIUSSS.

Nous tenons à remercier tous nos membres qui contribuent à la formation de celles et ceux que le gouvernement et la population appellent « les anges ».

Sachez bien que nous sommes toujours prêtes à faire les représentations nécessaires pour bien exercer les mandats que vous nous confierez. Il faut donc faire preuve de vigilance et d'écoute puisque le dossier politique entourant la formation infirmière est loin d'être clos et ce, depuis maintenant plus de trente ans.

Pour ma part, je suis toujours très honorée de la confiance que vous m'avez accordée en me nommant présidente de cette belle grande association d'infirmières enseignantes et je vous assure que je reste très au fait des différents dossiers et ce, bien appuyée par Claudine Jouny, notre loyale vice-présidente qui, toujours bien informée, documente le conseil d'administration.

À très bientôt.

Marlène McNicoll et le C.A. de l'AEESICQ

Annexe 1	Lettre sur les défis de la pandémie
Annexe 2	Lettre à la Fédération des cégeps sur le « Bacc unifié »
Annexe 3	Communiqué – L’AEESICQ blessée par l’attitude de l’OIIQ

Le 25 juin 2020.

Monsieur Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux,
Madame Danielle McCann, Ministre de l'Enseignement supérieur,
Madame Dominique Savoie, sous-ministre de la Santé et des services sociaux,
M. Éric Blackburn, sous ministre de l'Éducation,
Madame Marie-Josée Laroque, Directrice des programmes de formation collégiale - Ministère de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Monsieur Bernard Tremblay, Président-directeur général de la Fédération des cégeps.

Objet : Les défis de la pandémie pour la formation collégiale en soins infirmiers.

Mesdames, Messieurs,

L'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec [AEEICQ] est une association à laquelle l'adhésion des membres, des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges, est volontaire. Chaque année, quelque 400 d'entre eux adhèrent à l'association, née en 1985, dans le but de promouvoir la formation collégiale en soins infirmiers et de représenter les intérêts de ses membres auprès de diverses instances en faisant valoir la complexité du rôle d'enseignante et d'enseignant en soins infirmiers. L'AEEICQ accueille aussi comme membres particuliers les infirmières techniciennes en travaux pratiques qui œuvrent au sein des laboratoires de soin des collèges.

Le 8 juin dernier, nous avons tenu une grande rencontre virtuelle au terme de laquelle les membres ont souhaité que nous vous interpellions sur les défis importants que nous aurons à relever dès l'automne 2020.

Nous sommes très fières du travail exceptionnel réalisé pour finaliser la session d'hiver 2020 afin de permettre à nos finissants d'intégrer le réseau de la santé tout en se souciant de l'atteinte de toutes les compétences du programme dans un contexte d'urgence sanitaire et poursuivre les activités pédagogiques à distance. Pour votre information, sachez que les cégeps forment 2/3 des diplômés chaque année (et ce, dans toutes les régions administratives du Québec- 48 cégeps et centre d'études collégiales) qui travailleront comme infirmières dans le réseau.

D'entrée de jeu, force est d'apprécier vos efforts et votre engagement à répondre aux besoins de toutes les Québécoises et de tous les Québécois et particulièrement des plus vulnérables, nos aînés, par l'offre de formations accélérées des préposés aux bénéficiaires.

En cette fin de session d'hiver, nous préparons déjà la prochaine session et les conditions des activités pédagogiques notamment dans les milieux cliniques nous préoccupent : la Santé Publique nous informe des conditions sanitaires particulières pour la reprise des cours (en théorie et en laboratoire), et les CIUSSS et CISSS (et parfois nous en avons plus d'un par département de soins infirmiers) nous font part de leurs spécificités pour la tenue ou non des stages dans leurs milieux cliniques (certains milieux ne seront pas accessibles). Des aménagements seront nécessaires et adaptés à la situation de la pandémie et cela sans octroi de ressources pour répondre aux exigences des milieux cliniques. Comment cela peut-il être réaliste et réalisable ?

Ces conditions différentes d'un CIUSSS ou CISSS à l'autre nous contraignent à des adaptations (comme groupe de stage plus restreint par exemple) sans ressource additionnelle, et à une diminution des heures de stage susceptible de créer une disparité de la formation collégiale et des conditions pédagogiques : dans certains cégeps, les cours (en particulier les laboratoires) seront dispensés à distance partiellement, en présentiel avec des ÉPI (équipement de protection individuelle), d'autres en petits groupes pour se conformer aux règles de distanciation physique par exemple. Pour les activités pédagogiques dans les milieux de soins, les groupes pourraient être réduits à 4 ou 3 étudiantes, ce qui entraînera une augmentation des tâches du corps professoral. Sans ajout de ressources, devons-nous revoir le nombre d'heures de stage dans la formation et ainsi créer une disparité de la formation entre les collègues ?

Nous vivons déjà des défis de rétention des effectifs professoraux dans notre discipline et ce, depuis plusieurs années compte tenu, entre autre, de la différence salariale importante qui désavantage les enseignantes (qui doivent pourtant conserver leur permis de pratique pour accompagner les étudiantes en stage), la rétention sera d'autant plus fragile que certains professeurs travaillent présentement dans les milieux de soins pour soutenir les équipes de soins en place (comme infirmières, gestionnaires, formatrices de la relève et des externes en soins infirmiers). Nous craignons donc une réelle difficulté quant à l'attractivité en enseignement collégial dans le programme à l'automne.

Nous sommes aussi conscientes que la formation des PAB pourrait interférer dans l'offre des milieux de stage pour nos étudiantes : certains milieux nous proposent de réaliser nos activités de nuit et de fin de semaine. Est-ce vraiment pédagogique compte tenu que ces jeunes travaillent en très grande majorité pour subvenir à leurs besoins et qu'ils auront aussi des cours à la formation générale en semaine ? Et qu'en sera-t-il des apprentissages de soir et de nuit, lorsque les actes infirmiers sont moins nombreux ?

Nos membres sont très inquiets quant à la disparité des programmes en temps de pandémie et à la réussite des compétences de nos étudiantes qui travailleront bientôt dans le réseau de la santé. Nous sommes bien certaines que les ministères de la Santé et de l'Éducation souhaitent des apprentissages de grande qualité dans toutes les régions du Québec et, pour ce faire, les grands réseaux doivent être davantage cohérents dans leurs décisions suite, bien sûr, l'approbation de la Santé publique.

Nous aimerions faire partie de la solution. Il appert que la formation collégiale en soins infirmiers réponde toujours aux besoins de la santé des Québécoises et des Québécois par sa qualité et les effectifs dont notre société a besoin et reste accessible et attractive pour les apprenants.

Nous restons à votre entière disposition afin d'échanger avec vous sur les différentes réalités des départements de soins infirmiers, leurs vulnérabilités régionales quant aux consignes des différents ministères, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations.

Marlène McNicoll

Marlène McNicoll, présidente
marlenemcnicoll@collegealma.ca
info@aeesicq.org
418 321-0369

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 octobre 2019

Monsieur Bernard Tremblay
Président-directeur général
Fédération des cégeps

Monsieur Tremblay,

Nous vous faisons part de nos préoccupations relativement à une nouvelle qui a été diffusée à la fin juin de cette année dans un article paru dans le journal Courrier Sud, *Le Cégep Édouard-Montpetit rêve d'un pavillon de la santé et de l'innovation** de Ali Dostie.

En parcourant cet article, nous avons été étonnées de lire ceci : *Le Cégep a approché l'Université de Sherbrooke avec en tête l'idée de créer des laboratoires/cliniques pour l'unification du programme collégial de Soins infirmiers et d'un programme universitaire de Sciences infirmières. Les étudiants pourraient compléter un DEC-BAC unifié en quatre ans.*

Cela nous a interpellées, car le tiers des étudiantes en soins infirmiers terminent cette formation en 3 ans, ce qui est d'ailleurs mentionné par la journaliste : *Environ le tiers terminent après trois ans.*

Le CA s'est aussi posé d'autres questions pour lesquelles vous pourrez sans doute nous rassurer, car nous sommes bien certaines que vous êtes au courant d'un projet de cette envergure, à tout le moins des travaux qui ont cours entre le Cégep Édouard-Montpetit et l'Université de Sherbrooke.

Nous comprenons très bien que le but de la construction de ce pavillon est de pallier à la pénurie de la main d'œuvre et de former de nombreux professionnels de la santé. Mais en ce qui concerne la profession infirmière, nous sommes perplexes.

Pourquoi avoir pensé à compresser le DEC-Bacc en 4 ans, alors que les étudiantes en soins infirmiers au collégial peinent à terminer en trois ans leur DEC ? Que signifie un programme unifié (collégial - universitaire) ? Y a-t-il possibilité que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur revoie le devis ministériel tel que *la coalition pour un DEC en SI qualifiant* l'a suggérée et pense ainsi faire un devis unifié ?

Pouvez-vous nous rassurer sur le fait que ce DEC sera qualifiant ? Sera-t-il reconnu comme un DEC-Bacc ou bien est-ce encore un nouveau statut d'emploi en soins infirmiers ? A la fin de la formation qualifiée de *Bac unifiée* (en 10 sessions, avons-nous appris) cette formation ne sera pas celle d'une technicienne (*car 2 sessions de plus*), ni celle d'une clinicienne (*car 2 sessions en moins*), mais est-ce un nouveau corps d'emploi ?

Y aura-t-il des infirmières techniciennes, des infirmières cliniciennes (parcours DEC général, baccalauréat initial ou DEC-BAC 5 ans, DEC-BAC 4 ans) et des IPS ? Comment les patients se retrouveront-ils avec tous ses différents professionnels en santé et cela, sans compter des PAB, des auxiliaires de vie, des infirmières auxiliaires, des bénévoles etc....

Ce modèle fait-il référence au modèle ontarien où les Community College, en partenariat avec les universités, offrent des formations intégrées dans le but d'augmenter l'accessibilité aux études universitaires plus près géographiquement des lieux où vivent les étudiantes ?

Nous souhaitons cependant vous rappeler que dans le rapport datant d'avril 2013*, l'AEESICQ, suite à la proposition de l'OIIQ du baccalauréat obligatoire et l'instauration d'un internat, déplorait la multiplicité des *différents types d'infirmières* et s'inquiétait de la complexité des équipes tant entre elles que pour les patients ?

Est-ce que des travaux en provenance du Ministère de la Santé et des Services sociaux et du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur vont enfin être réalisés pour mettre en lumière les besoins des établissements de soins ?

Nous vous remercions, Monsieur Tremblay, de bien vouloir nous apporter un éclairage sur ce nouveau modèle et soyez assuré de notre collaboration dévouée.

Cordialement vôtre,

Marlène McNicoll

Marlène McNicoll, présidente de l'AEESICQ
Collège d'Alma info@acesicq.org

Article de Ali Dosti :

<https://www.lecourrierdusud.ca/le-cegep-edouard-montpetit-reve-dun-pavillon-de-la-sante-et-de-linnovation/>

Mémoire de l'AEESICQ 2013

<https://www.acesicq.org/les-memoires>



L'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec blessée par l'attitude de l'OIIQ

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 mars 2020 - Alors que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) réclame à nouveau que le baccalauréat soit imposé comme norme d'entrée minimale à la profession infirmière dans sa récente planification stratégique 2020-2023, et à l'instar de la Fédération des cégeps et d'autres partenaires, l'Association des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges du Québec, l'AEESICQ, invite le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, ainsi que la ministre de la Santé et des Services sociaux, M^{me} Danielle McCann, à prendre position sur cet enjeu, estimant qu'un ordre professionnel n'a pas à s'arroger le droit de déterminer le niveau de formation nécessaire pour répondre aux besoins de la population du Québec. À cet effet, la présidente de l'Association a personnellement interpellé madame McCann lors du colloque Éducation Formation santé et services sociaux, à l'automne 2019, colloque où l'OIIQ brillait par son absence.

« C'est le discours que l'Ordre des infirmières sert aux Québécois depuis plus de vingt ans. La majorité des infirmières actuellement dans les milieux de santé sont des techniciennes formées au cégep, sur tout le territoire québécois et les propos de M. Mathieu sont blessants puisqu'il ne semble pas tenir compte du mandat de protection du public. Plutôt que de proposer la norme minimale de la formation, n'est-il pas plus opportun d'influencer le gouvernement quant aux ratios patients-infirmière ou encore éliminer le plus possible le temps supplémentaire obligatoire qui engendre épuisement et découragement chez ses membres ? Nos professionnelles ont toujours la confiance de la population et des employeurs, et une formule DEC-BAC permet à celles qui le souhaitent de poursuivre leurs études à l'université afin d'exercer dans des champs de compétences différentes tels que la gestion, l'enseignement, etc. Au fil des ans, les cégeps ont toujours fait évoluer la formation qu'ils offrent et fait preuve de la plus grande ouverture face aux besoins identifiés par les milieux de santé. D'ailleurs, une analyse sectorielle prospective sur la profession infirmière réalisée en 2016 et dont les résultats n'ont jamais été rendus publics, dont le Groupe de travail sur la formation de la relève infirmière recommandait la réalisation en 2014, est restée lettre morte et nous nous étonnons que l'OIIQ continue ses représentations, sans même disposer d'un réel portrait de situation », témoigne la présidente de l'Association, Marlène McNicoll, elle-même enseignante au Collège d'Alma.

Au moment même où le Québec vit une importante pénurie de main d'œuvre en santé, plusieurs collèges sont victimes d'importantes baisses de clientèles en soins infirmiers, aussi occasionnés par l'insécurité suscitée par les propos récurrents de l'OIIQ depuis maintenant plus de vingt ans. Les investissements gouvernementaux des dernières années permettent aux départements de soins infirmiers d'offrir une formation en adéquation avec la réalité des milieux de travail, grâce notamment à l'usage de mannequins simulateurs haute-fidélité qui procurent aux étudiantes un

véritable apprentissage du jugement clinique et une meilleure préparation aux examens de l'OIIQ.

C'est forte d'un mandat reçu en assemblée générale que l'AEESICQ poursuit toutes les représentations nécessaires pour préserver le DEC qualifiant en soins infirmiers qui sert bien la population depuis plus de cinq décennies, tout en sachant qu'un nouveau programme, davantage adapté aux réalités du marché du travail, est nécessaire. Évidemment, les infirmières techniciennes sont encouragées à poursuivre leurs études tout au long de leur vie, et les succès du DEC-BAC en sont la preuve. Toutefois, les infirmières techniciennes et les infirmières bachelières peuvent agir de manière complémentaire en fonction de leurs compétences.

« Il va sans dire que les cégeps sont tout à fait prêts à revoir leur programme de DEC en Soins infirmiers, de même que leur DEC-BAC, afin de continuer à former des infirmières bien préparées pour intervenir auprès de la population québécoise, mais il est essentiel que le ministre de l'Éducation priorise le programme *soins infirmiers* et initie les travaux nationaux afin de reprendre l'espace que s'approprie notre ordre professionnel depuis trop longtemps », conclut la présidente.

L'AEESICQ est une association à laquelle l'adhésion des membres, des enseignantes et enseignants en soins infirmiers des collèges, est volontaire. Chaque année, environ 400 d'entre eux adhèrent à l'association, née en 1985, dans le but de promouvoir la formation collégiale en soins infirmiers et de représenter les intérêts de ses membres auprès de diverses instances en faisant valoir la complexité du rôle d'enseignante et d'enseignant en soins infirmiers. L'AEESICQ accueille aussi comme membres particuliers les infirmières techniciennes en travaux pratiques qui œuvrent au sein des laboratoires de soin des collèges.

-30-

Pour renseignements :

Andrée Bouchard

Téléphone: 514 918-2523

info@aeesicq.org